

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 08 octobre 2025

Liste des délibérations examinées affichée le 14 octobre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2025

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Yves GAVAULT, Aïcha BEZZAYER, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Céline MAROLLEAU, Delphine CHAPUIS, Camille EL-BATAL, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Laurent KAZMIERCZAK, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE

Pouvoirs :

Stéphane GONZALEZ à Françoise BÉRARD, Laure LAURENT à Jacky BÉJEAN, Céline MAROLLEAU à Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS à Ikrame TOURI, Camille EL-BATAL à David HORNUS, Caroline VARGIOLU à Yves GAVAULT, Bruno DANDOY à Sonia MONFORT, Laurent KAZMIERCZAK à Marylène MILLET, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Jean-Christian DARNE à Fabienne TIRTIAUX,

Membres absents à la séance :

Eric PEREZ

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR DÉLÉGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-045
À 2025-093

Délibération : 10-2025-098

Transmis en préfecture le : 13/10/2025

RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET

En application de l'article L2122-23 du code général des collectivités territoriales, madame la maire doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal, des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du même code.

L'ensemble des décisions prises par madame la maire sont rendues publiques et consultables de manière permanente sur le site internet de la ville à l'adresse : <https://www.saintgenislaval.fr/mairie-citoyenne/conseil-municipal/actes-administratifs-et-deliberations>

Numéro	Date	Objet	Résumé
2025-045	13/06/2025	Portabilité des tarifs dans le cadre des relocalisations pour travaux salle multifonctionnelle	Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de la crèche Pom'Cerises et de la salle multifonctionnelle, la commune applique de façon exceptionnelle et temporaire pour la saison 2025/2026, la portabilité des tarifs de la salle multifonctionnelle pour les associations relocalisées dans d'autres salles municipales.
2025-046	13/06/2025	Mise à disposition temporaire de la salle de motricité de l'école Paul Frantz pour les scouts musulmans de France	La commune accorde la mise à disposition temporaire à titre gracieux de la salle de motricité de l'école Paul Frantz à l'association des scouts musulmans de France de septembre 2025 à juillet 2026.
2025-047	13/06/2025	Attribution du marché 25-07 relatif à la construction de 3 édicules bois pour préaux, abri vélos, stockages au groupe scolaire Guilloux	La ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence selon la procédure adaptée en vue de l'attribution du marché de travaux pour la construction de 3 édicules bois pour préaux, abri vélos et stockages au groupe scolaire Guilloux. Le marché a été attribué à la société ANDRE VAGANAY SAS, pour un montant de 111 502,87€ H.T.
2025-048	18/06/2025	Avenant de transfert au marché n°23-14-04 relatif l'accord-cadre de travaux de réparation courante et d'entretien des bâtiments ainsi que remise aux normes et opérations de réhabilitation en maîtrise d'œuvre interne « Revêtement de sols intérieurs tous types hors carrelage »	La commune signe un avenant de transfert qui a pour objet de formaliser le rachat de la société SAPE par la société SGM PARTICIPATIONS à compter du 1er avril 2025, titulaire de l'accord-cadre de travaux 23-14-04 relatif aux revêtements de sols intérieur qui avait été notifié le 20 octobre 2023.
2025-049	18/06/2025	Constitution avocat - déféré préfectoral	La commune constitue avocat pour sa défense dans le cadre d'un déféré préfectoral portant sur des avenants au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement d'un club house et de terrains de tennis.
2025-050	20/06/2025	Placement sur un compte à terme d'une durée de 12 mois des fonds issus de la cession d'une parcelle foncière à SOLHIA la réalisation de logements sociaux	La commune décide de placer sur un compte à terme d'une durée de 12 mois la somme de 100 000 € issue de la cession immobilière à SOLHIA - SOLIDAIRES POUR L'HABITAT pour la réalisation de logements sociaux (délibération n°12.2023.146).
2025-051	23/06/2025	Avenant à la convention de mise à disposition des	La commune met à disposition du club de football Olympique Lyon Sud un espace de

		équipements sportifs gymnases et stade pour le club de football Olympique Lyon Sud	rangement supplémentaire sous forme d'un local grillagé situé à proximité du terrain synthétique au stade de Beauregard.
2025-052	24/06/2025	Attribution du marché 25-03 relatif à la rédaction et à la mise en page du magazine municipal	La ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un marché relatif à la rédaction et à la mise en page du magazine municipal, décomposé en 2 lots. Le lot n°1 a été attribué à la société CHARLOTTE PETIT EIRL, pour un montant maximum de 46 000€ H.T. pour la période initiale, puis 23 000€ par période de reconduction. Le lot n°2 a été attribué à la société AGENCE TRAIT D'UNION, pour un montant de 60 000€ H.T. pour la période initiale, puis 30 000€ par période de reconduction. Ils sont conclus pour une période initiale et ferme de 2 ans et pourront être reconduits tacitement 2 fois par périodes successives de 1 an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 4 ans.
2025-053	24/06/2025	Attribution du marché 25-06 relatif à la location d'une construction modulaire à usage de crèche provisoire	La ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un accord-cadre relatif à la location d'une construction modulaire à usage de crèche provisoire. L'accord-cadre a été attribué à la société ALGECO SAS, pour un montant maximum sur la durée totale de 400 000€ H.T. Il est conclu pour une période de 15 mois maximum (dont une durée de location estimée de 10 mois à partir d'octobre 2025 jusqu'à juin 2026).
2025-054	27/06/2025	Convention de mise à disposition de deux caves 16, rue Guilloux - association ADR-CATM	La commune accorde la mise à disposition temporaire à titre gracieux de deux caves au 16 rue Guilloux à l'association départementale Rhône, Combattants Algérie Tunisie Maroc (ADR-CATM).
2025-055	27/06/2025	Convention de mise à disposition d'un local à l'association les Faufileuses	Dans le cadre de la relocalisation nécessaire des activités de cours de couture de l'association les Faufileuses en raison de l'inadéquation des locaux précédemment occupés (montée de l'église), la commune décide de mettre à disposition une partie d'un local situé allée Paul Frantz.
2025-056	30/06/2025	Attribution du marché 25-08 relatif à l'achat, location et prestation technique, son, lumière, vidéo et structure pour les services de La Mouche et la Ville	La ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un accord-cadre relatif à l'achat, location et prestation technique, son, lumière, vidéo et structure pour services de la Mouche et la Ville, décomposé en 2 lots. Le lot n°1 « achat de consommables et de matériels » a été attribué à la société MKPLUS, pour un montant maximum sur la durée totale de 280 000€ H.T. Le lot n°2 « location et prestation technique » a été attribué à la

			société MKPLUS, pour un montant maximum sur la durée totale de 450 000€ H.T. Ils sont conclus pour une période initiale et ferme d'un an et pourront être reconduits tacitement par périodes successives de 3 fois 1 an, sans que les durées totales ne puissent excéder 4 ans.
2025-057	30/06/2025	Avenant n°1 au marché n°24-18-09 relatif aux travaux de réalisation d'installations sportives de tennis, de padels positionnement d'un kiosque à usage de point d'accueil été et aménagement d'un local brut de béton en club house « Plomberie - Sanitaires - CVC »	Travaux supplémentaires concernant la mise à jour des prestations avec la réalisation de percement pour carottage avec création de sortie de toiture, la pose d'un robinet temporisé ; et une moins-value portant sur la suppression de l'article 5.5.7 de la DPGF. Cet avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché de + 350€ HT, soit +1,34 %. Le montant total du marché après avenants n°1 se monte à 26 468,00€ H.T., soit 31 761,60€ T.T.C.
2025-058	01/07/2025	Convention de mise à disposition d'une 2ème cave 16, rue Guilloux - association les Foulées de Beauregard	La commune accorde la mise à disposition temporaire à titre gracieux d'une seconde cave au 16 rue Guilloux à l'association Les Foulées de Beauregard, du 17 juillet 2025 au 5 février 2027.
2025-059	01/07/2025	Marché n°25-14 relatif à la location d'un sapin de Noël monumental et l'approvisionnement annuel de sapins naturels	La ville souhaite renouveler les décorations de Noël installées en centre ville. Elle souhaite faire appel à la société ABIES DECOR qui a un brevet d'invention. Le projet consiste en la location d'une structure monumentale de 11m de hauteur ornée de sapins naturels ainsi que l'approvisionnement annuel de sapins naturels pour garnir la structure.
2025-060	02/07/2025	Constitution d'avocat dans le cadre de la contestation de la décision de la cour administrative d'appel de Lyon du 4 juillet 2024	La commune constitue avocat pour la défense de ses intérêts dans le cadre d'un appel interjeté devant la cour administrative d'appel de Lyon dans un contentieux portant sur la fin de la mise à disposition des logements de fonction.
2025-061	02/07/2025	Contrat de location de deux logements au profit de l'association Le MAS pour l'hébergement de femmes victimes de violence	La commune décide de signer des contrats de location concernant deux logements dans la petite rue des Collonges, au profit de l'association Le MAS, contre paiement d'un loyer et charges, pour l'accueil de femmes victimes de violences, dans le cadre du projet de territoire de la Conférence territoriale des maires Lônes et Coteaux du Rhône de la Métropole de Lyon. Les contrats sont conclus pour une durée de 6 années et prendront effet le 7 juillet 2025 pour se terminer le 6 juillet 2031.
2025-062	08/07/2025	Convention d'occupation temporaire du domaine communal au Fort de Côte Lorette pour la pose de canalisations par Eau du Grand Lyon	La ville de Saint-Genis-Laval décide de signer avec Eau Publique du Grand Lyon une convention d'occupation temporaire de la parcelle AP0043 pour la réalisation de travaux de pose de canalisations d'eau potable et de branchements associés en tréfonds de parcelle.

2025-063	09/07/2025	Attribution du marché n°25-09 pour la réalisation de travaux de rénovation de la chaufferie et la création de bouclages ECS au gymnase Paul d'Aubarède de Saint-Genis-Laval	La ville de Saint-Genis-Laval a mis en concurrence des prestataires en vue de l'attribution d'un marché relatif à la réalisation de travaux de rénovation de la chaufferie et la création de bouclages eau chaude sanitaire au gymnase Paul d'Aubarède de Saint-Genis-Laval.
2025-064	10/07/2025	Résiliation du contrat de prestation pour la mission de délégué à la protection des données (DPO)	La ville de Saint-Genis-Laval décide de résilier à compter du 31 juillet 2025 le contrat de prestations de délégué à la protection des données (DPO-RGPD) externalisé du 25 avril 2024 conclu avec COVATEAM.
2025-065	11/07/2025	Avenant n°1 au marché n°24-15 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation urbaine, architecturale et économique en vue de la création d'un tiers lieu multi-service à vocation culturelle	La commune décide d'approuver l'avenant n°1 au marché n°24-15 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation urbaine, architecturale et économique en vue de la création d'un tiers lieu multi-service à vocation culturelle, pour un montant de 6 000,00 € HT soit 5,21 % sur le montant initial du marché.
2025-066	04/07/2025	Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Aide alimentaire saint-genoise	La commune décide de signer une convention pour une durée de 3 ans reconductible et les actes afférents pour la mise à disposition à titre gratuit à l'association aide alimentaire, d'un local d'une superficie de 181 m² environ situé en rez-de-chaussée du bâtiment au 18 rue de l'Haye à Saint Genis Laval.
2025-067	11/07/2025	Convention de mise à disposition d'un local au profit de l'association Secours Catholique	La ville de Saint-Genis-Laval décide de signer une convention pour une durée de 3 ans reconductible et les actes afférents pour la mise à disposition à titre gratuit à l'association secours catholique : un local d'une superficie de 355 m² situé en rez-de-chaussée et R+1 du bâtiment 18 rue de l'Haye à Saint Genis Laval.
2025-068	11/07/2025	Indemnisation par Groupama d'un sinistre sur le véhicule Renault Kangoo DD-583-GF	La commune accepte l'indemnisation proposée par GROUPAMA, assureur de la Commune au titre de l'assurance « Flotte Automobile » d'un montant total de 911,13€ sous la forme d'un virement auprès du service de gestion comptable de Caluire.
2025-069	07/07/2025	Attribution du marché n°25-13 relatif aux prestations de restauration collective pour la crèche les P'tits Mômes	La ville de Saint-Genis-Laval décide de conclure avec la société API RESTAURATION, sis 384 Rue du Général de Gaulle, 59370 Mons-en-Barœul, le marché relatif aux prestations de restauration collective de la crèche les P'tits Mômes pour une durée allant du 7 juillet 2025 au 31 juillet 2026 et un montant maximum de 39 500 € HT.
2025-070	15/07/2025	Attribution du contrat de prestation pour la mission de délégué à la protection des données (DPO)	La commune décide de conclure le marché relatif relatif à la mission de délégué à la protection des données (DPO) externalisé, en précisant que la

			rémunération du prestataire s'élèvera à 3 970,00 € HT par an à compter du 1 ^{er} août 2025, la durée du contrat étant fixée à 3 ans reconductible une fois un an.
2025-071	15/07/2025	Avenant n°1 au marché 25-02 de prestations de restauration collective pour les écoles et le centre de loisirs Mixcube	La ville décide de conclure un avenant n°1 au marché 25-02 de prestations de restauration collective pour les écoles et le centre de loisirs Mixcube. Cet avenant a pour objet d'introduire un nouveau prix forfaitaire relatif au renfort pour l'accueil des convives du Mixcube sur le centre scolaire Mouton du 21/07/2025 au 31/08/2025 de 3 352,00 € HT, soit 4 022,40 € TTC.
2025-072	15/07/2025	Bail d'immeuble relatif aux locaux de la Gendarmerie sis 109 Avenue Foch à Saint-Genis-Laval	La commune signe le bail d'immeuble pour la location de la caserne de Gendarmerie sise 109 avenue Maréchal Foch à Saint-Genis-Laval au profit de l'État pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} Janvier 2025. Le loyer annuel s'élevant à 363 082€ par an.
2025-073	15/07/2025	Convention de mise à disposition précaire et révocable d'un logement sis 80 Route de Vourles pour hébergement transitoire d'urgence au profit de l'association ANIMA	La ville décide de signer une convention d'occupation précaire et révocable avec l'association ANIMA. La convention est à usage exclusif d'habitation et est consentie et acceptée pour une durée d'un an renouvelable expressément à compter du 29 juillet 2025 au 28 juillet 2026, moyennant une redevance mensuelle de 100 euros charges comprises.
2025-074	16/07/2025	Convention de mise à disposition d'un local de stockage au 16 rue Guilloux pour l'association ANIMA	La commune accorde la mise à disposition temporaire à titre gracieux d'un local de stockage à l'association ANIMA au 16 rue Guilloux.
2025-075	16/07/2025	Convention de mise à disposition précaire et révocable d'un logement sis 16 rue Guilloux pour hébergement transitoire d'urgence au profit de l'association ANIMA	La ville décide de signer une convention d'occupation précaire et révocable avec l'association ANIMA. La convention est à usage exclusif d'habitation et est consentie et acceptée pour une durée d'un an renouvelable expressément à compter de la date de signature de la convention, moyennant une redevance mensuelle.
2025-076	18/07/2025	Mandat spécial pour un déplacement à Saliste en Roumanie dans le cadre du jumelage	La commune accorde à madame Aïcha Bezzayer, adjointe au maire, un mandat spécial pour une mission à Saliste en Roumanie du 5 au 9 septembre 2025 ; ainsi que le remboursement des frais de transport, de restauration et d'hébergement pour le voyage depuis Saint-Genis-Laval en France jusqu'à Saliste en Roumanie, sur présentation d'un justificatif.
2025-077	22/07/2025	Avenant n°2 au marché n°23-16 relatif aux travaux d'extension de la vidéoprotection	La ville approuve l'avenant n°2 au marché n°23-16 relatifs aux travaux d'extension de la vidéoprotection sur la tranche ferme pour un coût financier de 9 577,66 € H.T., soit +3,09 % par rapport au montant initial du marché.

2025-078	25/07/2025	Constitution avocat demande indemnitaire SHBC	La ville décide de confier la défense de ses intérêts à ATV Avocats, 11 rue de Chavril à Sainte-Foy-lès-lyon (69110) pour la représenter dans le dossier de demande indemnitaire formulée par SHCB suite à la résiliation du contrat de concession de restauration scolaire.
2025-079	25/07/2025	Avenant n°1 au marché 25-06 de prestations de location d'une construction modulaire à usage de crèche provisoire	La commune décide de conclure un avenant n°1 au marché 25-06 de prestations de location d'une construction modulaire à usage de crèche provisoire.
2025-080	19/09/2025	Indemnisation par Groupama – Vol matériel 102 avenue Clémenceau	La ville accepte l'indemnisation proposée par l'assurance GROUPAMA, assureur de la Commune au titre de l'assurance « Dommages aux biens » d'un montant de 5 722,71 euros.
2025-081	09/09/2025	Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Maison des Champs à l'association musicale de Saint-Genis-Laval	La Commune de Saint-Genis-Laval renouvelle la mise à disposition de la Maison des Champs à l'Association musicale de Saint-Genis-Laval selon les modalités décrites dans la convention afférente.
2025-082	09/09/2025	Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Maison des Champs au centre musical et artistique	La Commune de Saint-Genis-Laval renouvelle la mise à disposition de la Maison des Champs au profit du Centre Musical et Artistique selon les modalités décrites dans la convention afférente.
2025-083	09/09/2025	Convention de mise à disposition d'un bureau mutualisé et d'une salle de réunion à destination d'associations	Dans le cadre de la relocalisation des associations installées 6-8 montée de l'église, la Commune décide de mettre à disposition un bureau partagé et une salle de réunion au 61, avenue Georges Clemenceau.
2025-084	09/09/2025	Acte constitutif de la régie de recettes pour la restauration scolaire	Considérant le changement de mode de gestion de la restauration scolaire, il convient de créer une régie de recettes pour assurer l'encaissement du prix des repas délivrés aux enfants.
2025-085	11/09/2025	Avenant N°1 au marché N°25-01 relatif aux travaux de désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles du groupe scolaire Guilloux	Le présent avenant a pour objet des prestations supplémentaires rendues nécessaires suite à des soucis d'usage concernant les travaux de végétalisation du cours du groupe scolaire Guilloux. Cet avenant n°1 a une incidence financière sur le montant du marché de + 14 090,35€ HT, soit + 2,49 %. Le montant total du marché après avenant n°1 se monte à 579 590,38€ H.T., soit 695 508,46€ T.T.C.
2025-086	11/09/2025	Avenant N° au marché N°22-22-01 relatif à l'impression et façonnage « lot 1 impressions offset »	Le présent avenant a pour objet une augmentation du montant maximum annuel de 5% soit 2 750€ HT. Le montant maximum annuel se monte à 57 750€ HT soit 69 300€ TTC.
2025-087	17/09/2025	Convention d'occupation du domaine public pour le local Saliste au B612, 49 avenue Clemenceau	La ville décide de signer une convention d'occupation pour une période de 3 ans, reconductible avec l'entreprise JOJO'S FACTORY, représentée par Mr Jolan BENABDESSELAM. Le local mis à

			disposition correspond à la salle Saliste de la médiathèque B612 au 49 avenue Clemenceau, pour une superficie totale de 105 m², et est affecté à un usage de «café comptoir et petite restauration ». La redevance est fixé à 5 400€ annuel.
2025-088	17/09/2025	Attribution du contrat de prestations pour l'organisation de la foire Sainte Catherine du 22 novembre 2025	La ville décide de conclure le marché relatif à l'organisation de la foire Sainte Catherine du 22 novembre 2025, en précisant que la rémunération du prestataire s'élèvera à 7 980,00 € HT, la durée du contrat étant fixée à 6 mois à compter de sa notification.
2025-089	19/09/2025	Sollicitation financière de la région Auvergne Rhône Alpes pour l'acquisition et le déploiement de caméras de vidéoprotection dans le cadre des tranches optionnelles du marché n°23-16	La commune sollicite la contribution financière de la région Auvergne Rhône Alpes pour l'acquisition et le déploiement de caméras de vidéoprotection dans le cadre des tranches optionnelles du marché n°23-16.
2025-090	19/09/2025	Tarifs pour séances de cinéma dans le cadre du Festival Lumière 2025	Le théâtre-cinéma La Mouche ajuste son tarif applicable aux séances diffusées dans le cadre du Festival Lumière 2025, le 15 octobre 2025.
2025-091	23/09/2025	Convention de mise à disposition d'équipements de tennis au complexe sportif Henri Fillot - Halle Roger Duvernay	La ville décide de signer une convention pour une durée de 4 ans reconductible et les actes afférents pour la mise à disposition à titre gratuit à l'association Tennis Club Saint-Genis-Laval de l'Espace multi-sports Roger Duvernay, situé au "Pôle Sportif Henri Fillot" sur les parcelles cadastrées n° 24 Section BX appartenant au domaine public communal.
2025-092	25/09/2025	Attribution du marché 25-20 relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la création et la mise en place d'une nomenclature achats	La ville de Saint-Genis-Laval a conclu un marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la création et la mise en place d'une nomenclature achats avec la société AJS FORMATION MARCHES PUBLICS, pour un montant de 18 900€ H.T. Les 4 étapes du marché seront déclenchées par ordre de service, pour un délai d'exécution globale de 80 jours.
2025-093	25/09/2025	Sollicitation du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires pour un soutien financier à la rénovation énergétique du groupe scolaire Bergier bas - Mouton	La commune décide de solliciter l'aide du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, pour mener à bien le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Albert Mouton, par le biais d'un financement d'un montant de 990 276 €.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **PRENDRE ACTE** du compte rendu des décisions prises par madame la maire par délégation du conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL PREND ACTE -

**Le secrétaire de séance,
Jacky BÉJEAN**



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.